



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

## **Évaluation du cursus « Histoire – Histoire de l'art » 2012-2013**

### **RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE**

**Université libre de Bruxelles**

Comité des experts :

M. Martin PAQUET, président

M. Florent BEX, Mme Dorothea DE JAGER, M. Marcel MARTEL, M. Francis PROST,  
M. Marc VANSCHÉEUWIJCK, M. Eckhard WIRBELAUER, experts

**8 mai 2013**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Histoire – Histoire de l'art ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 27, 28 et 29 novembre 2012 à l'Université libre de Bruxelles pour évaluer les bacheliers en Histoire et en Histoire de l'art et archéologie (orientations générale et musicologie) ainsi que les masters en Histoire et en Histoire de l'art et archéologie (orientations générale et musicologie). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisées *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel académique et scientifique, les assistants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

## **PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION**

Fondée en 1834 sur le principe fondateur du libre examen, l'Université libre de Bruxelles (ULB) est organisée en neuf facultés et quatre entités d'enseignement et de recherche, indépendantes des facultés.

Les filières évaluées (Histoire, Histoire de l'art et archéologie et Musicologie) sont placées sous la responsabilité du département d'Histoire, arts et archéologie (HAA), au sein de la faculté de Philosophie et Lettres.

Le master en Histoire propose quatre finalités : Archives et documents, Histoire et administrations, la finalité didactique et la finalité européenne en Histoire et culture de l'alimentation (organisée dans le cadre d'un master européen avec trois autres universités : Bologne, Tours et Barcelone).

Le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale) est offert sous cinq finalités : la finalité didactique, la finalité Pratique de l'archéologie, la finalité Arts visuels et analyse de l'image, la finalité Musées et conservation du patrimoine et la finalité européenne en Archéologie et arts précolombiens (avec d'autres universités partenaires : Université Paris I – Panthéon Sorbonne, Universiteit Leiden et Universität Bonn).

Enfin, le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie) prévoit deux finalités : la finalité didactique et la finalité Musicologie appliquée.

#### **a. Pour l'ensemble des programmes évalués**

- 1 Le comité des experts constate un caractère fort qui structure l'organisation de l'enseignement : collectivité de grandes individualités, ayant développé une idée précise de l'excellence de la recherche et de l'enseignement. Cette idée de l'excellence est fondée entre autres sur le travail sur les sources, quelle que soit la filière, et sur des valeurs inhérentes au métier et de citoyenneté responsable.
- 2 Le comité des experts relève également une ouverture d'esprit du corps enseignant à tous les niveaux.
- 3 Le comité des experts souligne la cohérence dans la construction du programme en deux cycles et la formulation d'objectifs clairs qui visent une progression dans les apprentissages. Ainsi, le comité des experts apprécie la lisibilité des objectifs visés par les masters, soit ceux :
  - de maîtriser des savoirs spécialisés ;
  - d'être capable de réaliser un travail scientifique ;
  - et d'apprendre à agir en professionnel.
- 4 Le comité des experts signale le caractère interdisciplinaire des programmes ainsi que l'excellente collaboration entre les différentes filières par le biais notamment de séminaires et de cours pratiques.
- 5 Le comité des experts constate aussi que les bacheliers évalués donnent accès à de nombreux masters au sein de la faculté de Philosophie et Lettres.

*Recommandation : le comité des experts estime que les bacheliers pourraient être encore mieux définis en fonction de l'évolution des compétences au fil des trois années des programmes.*

#### **Droit de réponse de l'établissement évalué**

- 6 Le comité des experts note parmi les forces des programmes de master l'introduction de stages.
- 7 Le comité des experts remarque l'accent mis sur l'apprentissage des langues pendant les trois années du bachelier, qui témoigne d'une volonté que les étudiants maîtrisent les langues vivantes.

#### **b. Pour le bachelier et le master en Histoire**

- 8 Le comité des experts souligne l'ouverture des programmes à tous les domaines, au monde en général, et à des recherches sur toutes les périodes.
- 9 Le comité des experts souligne comme force la dimension professionnalisante des finalités Archives et documents et Histoire et administrations.
- 10 Le comité des experts remarque aussi la valorisation des langues vivantes – notamment l'anglais – et des langues anciennes dans la formation.
- 11 Le comité des experts constate l'existence d'un cours d'apprentissage de l'écriture.

### ***c. Pour le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale)***

- 12 Le comité des experts constate l'ambition de fournir un bon *background* aux étudiants au terme du bachelier. Selon le comité des experts, les cours sont variés, ainsi que les finalités proposées au sein du master.
- 13 Le comité des experts remarque le bon équilibre entre les cours de méthodologie et les cours chronoculturels.
- 14 Selon le comité des experts, l'équipe pédagogique est composée d'enseignants qui ont une forte conception de leur spécialité et de la défense de cette spécialité au long des réformes menées. L'équipe intègre des intervenants issus de différents secteurs professionnels, dès la première année de bachelier.

### ***d. Pour le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie)***

- 15 Le comité des experts constate la complétude de la formation, malgré un sous-encadrement.
- 16 Il souligne l'héritage, la tradition, ainsi que le rayonnement des programmes.
- 17 Le comité des experts relève aussi la qualité des supports de cours, notamment des syllabus.
- 18 Le comité des experts souligne la collaboration avec le Conservatoire royal de Bruxelles pour l'organisation de certains cours.
- 19 Il note aussi la collaboration avec certaines institutions bruxelloises pour l'organisation des stages. Cet élément témoigne d'une bonne exploitation des opportunités de partenariat offertes par la situation géographique.

## ***PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES***

### ***a. Pour l'ensemble des programmes évalués***

- 1 Le comité des experts constate le manque de discussion collégiale sur les principes pédagogiques, sur les adaptations nécessaires et sur les modes d'évaluation développés au sein des différentes filières.

*Recommandation : le comité des experts propose de développer une plateforme de concertation, même informelle, sur les principes pédagogiques, qui constituerait un espace de discussion.*

- 2 Le comité des experts remarque que, outre des aménagements pratiques, la réforme de Bologne et la réforme des programmes initiée par l'ULB récemment ont permis de réduire le volume des ECTS, mais pas le volume horaire des cours.

*Recommandations : le comité des experts recommande de repenser les exigences des enseignements en fonction des impératifs de la réforme de Bologne. Par la suite, il serait judicieux de développer une politique plus efficace qui soit fondée sur les priorités des programmes et de déterminer des objectifs qui récoltent l'assentiment de l'ensemble des enseignants.*

- 3 Le comité des experts note que les finalités poursuivies par les masters, bien que clairement définies par des compétences clé, ne sont pas formalisées. Ainsi, bien qu'aucun des masters évalués n'annonce de finalité approfondie, il semble que cette dernière existe bel et bien « par défaut » à travers chacune des autres finalités.

[Droit de réponse de l'établissement évalué](#)

*Recommandation : le comité des experts recommande que la finalité approfondie devienne un parcours en soi, c'est-à-dire que les compétences qu'elle développe soient reconnues et rendues plus visibles à travers l'octroi du « statut » de finalité. Cela permettrait ainsi d'alléger le volume horaire des autres finalités, et notamment de leur conférer des objectifs plus rapidement atteignables.*

- 4 Le comité des experts signale que les finalités actuelles ne sont pas suffisamment ouvertes en regard des opportunités offertes par le monde du travail. Ce faisant, il semble ne pas y avoir de vue claire sur les débouchés professionnels.

*Recommandation : le comité des experts recommande aux programmes évalués de se doter d'une politique d'identification et de communication plus efficace sur le champ des possibilités au niveau des débouchés professionnels, y compris en ce qui concerne les débouchés professionnels du doctorat.*

- 5 L'introduction des mineures au sein des programmes a engendré une certaine hétérogénéité des groupes d'étudiants.

*Recommandation : le comité des experts propose de déterminer des mineures qui portent sur des cours d'initiation, et non pas des cours directement de spécialité. Ainsi, en favorisant un parcours progressif, les effets de l'hétérogénéité pourraient être réduits.*

- 6 En dépit des efforts consentis par l'établissement, le comité des experts constate le fort taux d'échec en première année de bachelier.

*Recommandation : le comité des experts propose la création d'un comité dont la mission serait de se pencher sur les causes et les conséquences de ce fort taux d'échec, afin de dégager des pistes de solution assurant les exigences essentielles de qualité de l'enseignement au bachelier et offrant des modalités de « raccrochage » aux étudiants en situation d'échec.*

- 7 Au sujet de l'apprentissage des langues vivantes, le comité des experts déplore que la connaissance du néerlandais ne soit pas obligatoire, ce qui est regrettable dans l'environnement bruxellois bilingue.

*Recommandation : le comité des experts considère qu'il serait opportun de proposer un cours d'apprentissage du néerlandais pour les étudiants n'ayant pas une connaissance adéquate de cette langue.*

- 8 Hormis pour l'orientation musicologie, le comité des experts note qu'il y a peu de syllabus.

*Recommandation : le comité des experts propose de systématiser pour tous les cours l'usage des syllabus.*

- 9 Le comité des experts regrette que des travaux personnels ne soient pas prévus au sein des programmes de première année des bacheliers en Histoire ainsi qu'en Histoire de l'art et archéologie.

*Recommandation : le comité des experts considère qu'il serait opportun d'introduire des travaux personnels au sein des programmes de première année des bacheliers en Histoire ainsi qu'en Histoire de l'art et archéologie.*

- 10 Le comité des experts regrette le manque d'implication systématique des organismes en matière de stages, notamment dans les secteurs de l'administration publique et de l'entreprise.

*Recommandation : le comité des experts propose de réfléchir à un plan d'action visant à favoriser une implication plus étroite des secteurs de l'administration et de l'entreprise en matière de stages.*

### **b. Pour le bachelier et le master en Histoire**

- 11 Bien que le comité des experts reconnaisse la volonté du programme de mettre en œuvre une approche de l'histoire comparée, il regrette que celle-ci n'aille pas au-delà d'une histoire « juxtaposée ».

*Recommandation : le comité des experts propose d'établir des critères de comparaison entre les aires géohistoriques étudiées et d'intégrer toutes les disciplines concernées.*

- 12 Le cours de méthodologie en première année du bachelier est proposé à près de 130 étudiants, ce qui pose la question de l'efficacité de la transmission et du développement des acquis. Cette situation témoigne du sous-encadrement général des étudiants de bachelier, particulièrement criant alors que le nombre d'inscriptions croît.

*Recommandation : le comité des experts considère qu'il serait opportun de scinder les effectifs étudiants du cours de méthodologie dans des groupes n'excédant pas quarante étudiants. Dès lors, le comité des experts propose de prévoir dans les prévisions budgétaires et dans la détermination des charges de travail l'adjonction de ressources humaines supplémentaires qui seraient consacrées au cours de méthodologie.*

- 13 Le comité des experts remarque que, au master, des cours communs rassemblent des étudiants peu concernés par certains contenus. *A contrario*, certains contenus nécessaires à la formation de certains étudiants ne sont pas prévus dans leur programme, mais bien dans le programme d'autres finalités. Il en va ainsi de l'absence des antiquisants en histoire urbaine.

*Recommandation : le comité des experts propose de repenser le contenu des cours et des programmes, afin de résoudre les problèmes de pertinence dans la formation des étudiants au master.*

- 14 Le comité des experts signale que la finalité européenne en Histoire et culture de l'alimentation manque de visibilité, ce qui pose la question de sa viabilité.

*Recommandation : le comité des experts propose de réfléchir sur les conditions d'une visibilité optimale de la finalité Histoire et culture de l'alimentation, afin d'apporter les correctifs nécessaires en vue de la viabilité de cette dernière.*

- 15 Le comité des experts relaie la satisfaction des étudiants rencontrés lors de la visite sur les retours dont ils bénéficient après les évaluations de leurs apprentissages, mais il regrette que les critères d'évaluation ne semblent pas toujours connus des étudiants avant l'évaluation.

*Recommandation : le comité des experts propose que les critères d'évaluation des travaux et examens soient annoncés systématiquement en début de cours.*

### **c. Pour le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie, orientation générale**

- 16 Le comité des experts constate que la multiplication des options et des finalités au sein des programmes engendre des problèmes d'organisation qui compromettent la réalisation des objectifs visés. Ces problèmes sont notamment :

- la gestion chaotique des horaires, qui provoque notamment un problème de gestion des séminaires de travaux ;
- le déséquilibre entre les quadrimestres – par exemple, congestion du premier quadrimestre de la première année de bachelier ;
- le manque de concertation des enseignants pour espacer et mieux répartir les « petits travaux » exigés dans les séminaires de tous les programmes.

*Recommandation : le comité des experts considère qu'il serait opportun de réfléchir sur les problèmes d'organisation engendrés par la multiplicité des options et des finalités, afin d'assurer leur coordination rationnelle notamment en matière d'horaires et de travaux.*

- 17 Le comité des experts déplore les contraintes inhérentes à certaines spécialités. Ainsi, l'archéologie suppose d'être sur le terrain pour la recherche un certain nombre de mois sur l'année ce qui induit un resserrement du calendrier académique et une augmentation considérable du volume horaire sur des périodes ciblées. Ce resserrement se fait au détriment des étudiants et de leur formation. Le comité des experts considère que cela est incompatible avec les objectifs d'excellence visés par la finalité.

*Recommandation : selon le comité des experts, il conviendrait d'établir un calendrier annuel de répartition des activités, entre recherche et enseignement, qui placerait la formation de l'étudiant au cœur des préoccupations.*

- 18 Selon l'observation du comité des experts, la présence importante d'intervenants extérieurs, en soi une force, peut susciter des difficultés de coordination dans la mission éducative des programmes. Ainsi, les personnes extérieures aux programmes sont difficiles à mobiliser pour des réunions de coordination pédagogique. De plus, il y a un risque de peu s'investir dans une formation pédagogique, et de ne pas s'inscrire dans la philosophie de l'institution.

*Recommandation : le comité des experts propose de repenser l'apport des intervenants extérieurs afin de réduire les difficultés de coordination dans la mission éducative des programmes. Cette réflexion ne doit être le prétexte pour une réduction du cadre, mais elle doit favoriser un apport optimal de ces intervenants.*

- 19 Le comité des experts remarque qu'il n'y a que peu d'attention portée aux débouchés en art contemporain, entre autre avec des stages pratiques sur le terrain.

*Recommandation : le comité des experts propose de réfléchir aux débouchés en art contemporain. Cette réflexion pourrait impliquer les anciens ainsi que les intervenants du milieu professionnel.*

- 20 Le comité des experts regrette que la pratique de stages archéologiques sur des chantiers de fouilles au profil pédagogique dûment labellisé ne soit pas plus systématiquement développée et ne puisse être davantage intégrée dans les différents niveaux du bachelier comme du master.

*Recommandation : il conviendrait de développer la pratique de l'archéologie in situ, en augmentant les conventions de stage, les accords cadres avec des sites partenaires en Belgique comme à l'étranger, et même en organisant une implication scientifique et financière plus soutenue du département dans des campagnes de fouilles programmées.*

#### **d. Pour le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie)**

- 21 Le comité des experts constate que les étudiants doivent faire face à de nombreux chevauchements d'horaires, dus notamment à la collaboration avec le Conservatoire royal de Bruxelles.

*Recommandation : le comité des experts considère qu'il serait opportun de réfléchir aux problèmes de chevauchement d'horaires, afin de les résoudre.*

- 22 Le comité des experts estime que l'ambition du programme est actuellement trop grande au vu des ressources humaines disponibles.



*Recommandation : le comité des experts propose de prévoir dans les projections budgétaires l'adjonction de ressources humaines supplémentaires, de façon à assurer un fonctionnement optimal des programmes de musicologie.*

- 23 Le comité des experts note que la mineure en musicologie n'a pas encore trouvé sa place dans l'organisation des cours issue des dernières réformes. Cette situation engendre des problèmes en matière de prérequis techniques et d'homogénéité des publics. Cette situation suscite la crainte d'une dévaluation de la qualité de l'enseignement de la musicologie.

*Recommandation : le comité des experts recommande de réduire l'offre afin de la rendre plus rationnelle, de repenser la mineure en musicologie, voire d'envisager une organisation interuniversitaire qui permettrait de sauvegarder la haute qualité de la formation en Fédération Wallonie-Bruxelles.*

- 24 Le comité des experts souligne aussi que les programmes de musicologie ne prévoient pas d'autres débouchés que le doctorat.

*Recommandation : afin d'élargir les options des étudiants, le comité des experts propose de réfléchir sur les débouchés professionnels de la formation aux niveaux du bachelier et du master en musicologie.*

## CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

#### **a. Ressources humaines**

- 1 Le comité des experts constate la diversité et la cohérence de l'équipe enseignante.
- 2 Il relève également avec satisfaction l'engagement de l'équipe enseignante et administrative.
- 3 Le comité des experts note aussi l'existence de plusieurs services pédagogiques offerts notamment par le Bureau d'aide pédagogique – guidances, parrainage étudiant, coaching –, le Centre de méthodologie universitaire et de didactique du français, le Centre interfacultaire de Didactique du français, le Centre des Technologies au service de l'Enseignement (CTE) ainsi que par la Cellule Pédagogie-Action et TICE.
- 4 Le comité des experts relève enfin de fortes équipes de recherche réputées – notamment le CREA patrimoine – qui permettent d'alimenter les objectifs de recherche dans les maquettes pédagogiques.

#### **b. Ressources matérielles**

- 5 Le comité des experts constate que la bibliothèque est bien équipée et adaptée aux besoins des étudiants et des enseignants.
- 6 Enfin, il note que les locaux sont relativement bien équipés d'un point de vue audiovisuel.

### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

#### **a. Ressources humaines**

- 1 Le comité des experts constate le manque cruel de ressources humaines, notamment en musicologie, par rapport aux ambitions des programmes.

*Recommandation : selon le comité des experts, ce manque effectif de personnel enseignant ne doit pas servir d'argument pour éviter toute réflexion pédagogique sur le cadre des programmes et sur le poids des cours, en particulier au niveau du bachelier.*

- 2 Le comité des experts relève le manque de lisibilité des stratégies de recrutement, notamment en matière de définition des postes.

#### [Droit de réponse de l'établissement évalué](#)

*Recommandation : le comité des experts propose de définir une planification plus précise, qui fasse l'objet d'une concertation, fondée sur des priorités inhérentes aux programmes.*

#### **b. Ressources matérielles**

- 3 Le comité des experts pointe des problèmes structurels de locaux, dans un contexte de capitale où on ne peut s'étendre indéfiniment et où le coût des terrains constitue un frein à l'agrandissement. Plus particulièrement, le comité souligne le manque de grands auditoriums.

*Recommandation : le comité des experts juge qu'il serait opportun de constituer un comité ad hoc dont le mandat serait de faire l'état de l'ensemble de la situation et de proposer des solutions appropriées pour résoudre les problèmes de locaux.*

- 4 Bien que le parc informatique soit renouvelé régulièrement, le comité des experts déplore la faiblesse de la connexion internet.

*Recommandation : le comité des experts propose de prévoir dans les projections budgétaires l'adjonction de ressources matérielles supplémentaires, de façon à assurer une meilleure connexion internet.*

## CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts relève l'existence de plusieurs partenariats nationaux et internationaux, pour l'enseignement et la recherche. Il estime qu'il s'agit là d'une belle affiche internationale au profit du département.

*Recommandation : le comité des experts suggère d'accentuer la collaboration avec la VUB, ce qui permettrait notamment de renforcer l'apprentissage du néerlandais.*

- 2 Le comité des experts apprécie l'ouverture des programmes au monde du travail par le biais des stages.

*Recommandation : le comité des experts propose d'étendre les rapports avec le monde du travail par des stages encore plus diversifiés. De plus, il serait éventuellement souhaitable d'envisager des durées de stage modulables en fonction des objectifs des différentes finalités du master.*

- 3 Le comité des experts souligne avec satisfaction l'existence de l'Université du troisième âge parmi les services à la collectivité offerts par l'Université. Ce service permet ainsi au corps enseignant de répondre pertinemment aux demandes sociales en matière de formation continue.

### PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 Le comité des experts pointe des faiblesses en matière de stimulation et encadrement des séjours Erasmus.

*Recommandation : le comité des experts propose de désigner une personne responsable de leur coordination.*

## CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Parmi les forces reconnues, le comité des experts relève l'existence d'un service centralisé dédié à l'évaluation de la qualité (la Cellule d'Appui à l'Évaluation de la Qualité).
- 2 Le comité des experts souligne l'existence d'une réflexion stratégique décanale, qui montre une conscience des forces, faiblesses et défis.
- 3 Le comité des experts note avec satisfaction que le rapport d'autoévaluation est très bien conçu et reflète une vision départementale qui intègre les différentes filières.
- 4 Enfin, le comité des experts relève parmi les forces les bons rapports entre les étudiants et les enseignants.

### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts constate que le niveau hiérarchique du département est encore peu défini dans la structure de la faculté.

*Recommandation : le comité des experts propose de réfléchir sur le niveau hiérarchique du département dans la structure de la faculté, afin de cerner systématiquement les compétences respectives de chaque instance.*

- 2 Le comité des experts remarque également que la prise d'avis pédagogiques (évaluation des enseignements par les étudiants) n'est pas systématique et que ceux-ci restent sans résonance ni retour vers les étudiants.

*Recommandation : le comité des experts propose la systématisation de la prise d'avis pédagogique, afin d'assurer une rétroaction optimale dans la prestation de l'enseignement et dans l'estimation des acquis de formation.*

- 3 Le comité des experts déplore enfin la faible boucle de rétroaction avec les différentes parties prenantes et souligne notamment l'absence de suivi des anciens étudiants.

*Recommandation : le comité des experts propose de développer un suivi systématique des anciens. Ce suivi ne devrait pas uniquement se limiter à la création d'une société des anciens, mais pourrait se développer par le biais de différents services de veille des métiers, par la constitution de réseaux professionnels, etc. Cela permettrait notamment de renforcer l'adéquation des stages aux finalités des programmes.*

## Conclusion

---

Situé au sein d'une grande université qui, depuis 1834, contribue de manière importante au développement et au rayonnement du savoir universitaire en Belgique et sur un plan international, le département d'Histoire, arts et archéologie possède un caractère fort qui structure l'organisation de l'enseignement. Sous la tradition du libre examen, cette collectivité de grandes individualités a su développer ainsi une certaine idée de l'excellence de la recherche et de l'enseignement. Cette idée de l'excellence est fondée entre autres sur le travail sur les sources, quelle que soit la filière, et sur des valeurs inhérentes au métier et de citoyenneté responsable. Elle repose également sur le caractère interdisciplinaire des programmes, ainsi que sur l'excellente collaboration entre les différentes filières par le biais notamment de séminaires et de cours pratiques.

Si elle incite au dépassement, cette idée de l'excellence n'implique pas la perfection. En effet, il existe des éléments pouvant être améliorés, éléments qui relèvent des pratiques organisationnelles, de l'adéquation avec les exigences contemporaines ainsi que des conditions matérielles et humaines. Ainsi, en matière de pratiques organisationnelles, il est à mentionner le manque de discussion collégiale sur les principes pédagogiques, sur les adaptations nécessaires et sur les modes d'évaluation développés au sein des différentes filières. Le manque de lisibilité des stratégies de recrutement, les problèmes de coordination avec les intervenants extérieurs et la faible boucle de rétroaction avec les parties prenantes, dont les anciens étudiants, participent également de ces lacunes organisationnelles.

Sur le plan de l'adéquation des programmes aux exigences contemporaines, notamment celles induites par la réforme de Bologne, notons que le bachelier semble être considéré comme une propédeutique au master et ne semble pas avoir d'existence en soi. Il en va également du volume horaire des cours, peu adapté au cadre de Bologne, ainsi que des finalités actuelles qui ne sont pas suffisamment ouvertes en regard des opportunités offertes par le monde du travail. En matière d'apprentissage des langues vivantes, la connaissance du néerlandais n'est pas considérée comme obligatoire, ce qui est regrettable dans l'environnement bruxellois bilingue. Enfin, sur le plan des conditions matérielles et humaines, il est à relever l'hétérogénéité des groupes dans les programmes, ainsi que des difficultés en matière de locaux et de parc informatique. Le comité des experts tient particulièrement à pointer le manque de ressources humaines en regard des ambitions des programmes, manque qui risque de s'accroître dans les prochaines années vu la diminution du nombre de professeurs. Dans le cas de la musicologie, ce manque est cruel et entrave la sauvegarde de la haute qualité de la formation dans ce domaine en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sur ces assises issues de sa tradition d'excellence, le département d'Histoire, arts et archéologie de l'ULB est donc confronté à des défis importants, que ces derniers renvoient à l'organisation des programmes, aux ressources, aux relations avec l'extérieur et aux activités de gestion. Ils peuvent ainsi influencer lourdement sur la prestation des programmes de bachelier et de master. De l'avis du comité des experts, un défi prévaut sur les autres : celui d'éviter les problèmes engendrés par une communication malaisée entre les différentes instances universitaires, chacune poursuivant ses priorités propres et possédant des critères de fonctionnement distincts. Ce risque du soliloque multiple est bien présent. Il se manifeste d'abord par la communication apparemment inefficace entre le département et l'administration centrale. Il s'exprime aussi par une certaine imprévoyance en ce qui concerne de probables mesures d'austérité découlant entre autres de la situation belge et européenne. Il perçoit également dans les divergences de lecture au sujet de la formation préalable à l'université – formation qui doit tenir de plus en plus compte de la réalité multiculturelle des étudiants – et de la situation de l'emploi postuniversitaire.

Toutefois, il y a matière à espoir d'autant plus que les programmes évalués peuvent saisir les opportunités présentes. Découlant des demandes sociales, le développement de finalités professionnalisantes peut engendrer de nouvelles opportunités en valorisation et en produits de la recherche. Ces opportunités sont multiples. Mentionnons d'emblée les différentes commémorations dans un proche avenir – que ce soit celles de la Première Guerre mondiale ou d'autres événements historiques. Issues d'une demande sociale forte en matière d'intelligibilité du passé et de compréhension du présent, ces commémorations sont autant d'opportunités pour l'enseignement et la recherche, en capitalisant sur les forces des départements. De plus, étant donné les demandes des secteurs administratifs et culturels, il serait possible d'offrir un programme interuniversitaire en

musicologie. Ce même type de collaboration interuniversitaire pourrait également être envisagée pour l'archivistique. Vu aussi la proximité de nombreuses entreprises, il est possible de renforcer les liens entre l'université et les entreprises en matière de valorisation de la recherche. Fondées sur un bagage culturel et des méthodologies souples, les sciences humaines permettent une appréhension à la fois synchronique et diachronique des multiples variables d'une situation donnée : elles sont d'une grande pertinence en matière d'acquisition de perspectives larges, de sensibilité aux différents contextes, de gestion efficace, de planification à long terme et de développement durable. Soulignons également le fait que l'ULB étant située dans la ville de Bruxelles, le département d'Histoire, arts et archéologie peut dès lors bénéficier d'éventuelles collaborations notamment avec la VUB et avec d'autres universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Relevons qu'il existe aussi des possibilités offertes par les partenariats internationaux et belges, afin de développer de nouvelles aires d'intervention pour l'enseignement et la recherche – à l'instar des consortiums internationaux de cours en ligne, la mobilité des étudiants, etc. Enfin, vu le multilinguisme de la Belgique et de l'Union européenne ainsi que, sur un plan interne à l'ULB, l'intégration de formations de Traducteurs interprètes au sein de la Faculté de Philosophie et Lettres, il serait opportun de développer de partenariats pour les cours de langues.

## EN SYNTHÈSE

### a. Pour l'ensemble des programmes évalués

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Caractère fort, structurant l'organisation de l'enseignement</li> <li>⇒ Ouverture d'esprit du corps enseignant</li> <li>⇒ Cohérence dans la construction du programme en deux cycles et formulation d'objectifs clairs qui visent une progression dans les apprentissages</li> <li>⇒ Caractère interdisciplinaire des programmes, excellente collaboration entre les différentes filières par le biais notamment de séminaires et de cours pratiques</li> <li>⇒ Bacheliers donnant accès à de nombreux masters de la faculté</li> <li>⇒ Introduction de stages dans les masters témoignant d'une ouverture des programmes au monde du travail</li> <li>⇒ Accent mis sur l'apprentissage des langues pendant le bachelier</li> <li>⇒ Diversité et cohérence de l'équipe enseignante</li> <li>⇒ Engagement de l'équipe enseignante et administrative</li> <li>⇒ Existence de plusieurs services pédagogiques</li> <li>⇒ Fortes équipes de recherche réputées</li> <li>⇒ Bibliothèque bien équipée, adaptée aux besoins</li> <li>⇒ Locaux relativement bien équipés sur le plan audiovisuel</li> <li>⇒ Existence de plusieurs partenariats nationaux et internationaux</li> <li>⇒ Existence d'une Université du 3<sup>e</sup> âge</li> <li>⇒ Existence d'un service centralisé dédié à l'évaluation de la qualité</li> <li>⇒ Existence d'une réflexion stratégique pour la faculté</li> <li>⇒ Bons rapports entre étudiants et enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Manque de discussion collégiale sur les principes pédagogiques, sur les adaptations nécessaires et sur les modes d'évaluation développés au sein des différentes filières</li> <li>⇒ Volume horaire des cours très élevé</li> <li>⇒ Les finalités poursuivies par les masters ne sont pas formalisées, en particulier pour la finalité approfondie qui n'a pas d'existence formelle</li> <li>⇒ Absence d'une vue claire sur les débouchés professionnels</li> <li>⇒ Hétérogénéité des groupes d'étudiants</li> <li>⇒ Fort taux d'échec en B1</li> <li>⇒ Apprentissage du néerlandais non prévu au sein des programmes</li> <li>⇒ Peu de syllabus (hormis pour l'orientation en musicologie)</li> <li>⇒ Absence de travaux personnels en B1</li> <li>⇒ Manque d'implication systématique de certains organismes en matière de stages</li> <li>⇒ Manque de ressources humaines par rapport aux ambitions des programmes</li> <li>⇒ Manque de lisibilité des stratégies de recrutement</li> <li>⇒ Problèmes structurels de locaux</li> <li>⇒ Faiblesse de la connexion internet</li> <li>⇒ Faibles stimulation et encadrement des séjours Erasmus</li> <li>⇒ Niveau hiérarchique du département peu défini</li> <li>⇒ Prise d'avis pédagogiques (EEE) non systématique, sans résonance ni retour vers les étudiants</li> <li>⇒ Faible boucle de rétroaction avec les parties prenantes et absence de suivi des anciens étudiants</li> </ul>

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Mieux encore définir les bacheliers en fonction de l'évolution des compétences au fil des trois années d'études <i><a href="#">Droit de réponse de l'établissement évalué</a></i></li> <li>⇒ Développer une plateforme de concertation sur les principes pédagogiques</li> <li>⇒ Repenser les exigences de qualité des enseignements en fonction des impératifs de la réforme de Bologne, et par conséquent, déterminer des priorités et des objectifs annoncés pour les programmes</li> <li>⇒ Reconnaître à la finalité approfondie une existence en soi</li> <li>⇒ Se doter d'une politique de communication plus efficace sur les débouchés professionnels (notamment du doctorat)</li> <li>⇒ Déterminer des mineures qui portent sur des cours d'initiation et non pas des cours de spécialité</li> <li>⇒ Se pencher sur les causes et les conséquences du fort taux d'échec en B1 afin de dégager des pistes de solution</li> <li>⇒ Proposer un cours d'apprentissage du néerlandais pour les étudiants n'ayant pas développé la connaissance</li> </ul>



adéquate de cette langue

- ⇒ Systématiser pour tous les cours l'usage des syllabus
- ⇒ Introduire des travaux personnels au sein des programmes de B1
- ⇒ Favoriser une implication plus étroite des secteurs de l'administration et de l'entreprise en matière de stages
- ⇒ Définir une planification plus précise en matière de recrutement, fondée sur les priorités inhérentes aux programmes
- ⇒ Faire l'état de l'ensemble des problèmes en matière de locaux et mettre en œuvre des solutions appropriées
- ⇒ Assurer une meilleure connexion internet
- ⇒ Accentuer la collaboration avec la VUB, notamment pour l'apprentissage du néerlandais
- ⇒ Étendre les rapports avec le monde du travail en diversifiant les stages
- ⇒ Envisager de moduler les durées de stage en fonction des objectifs des finalités de master
- ⇒ Désigner une personne responsable de la coordination des séjours Erasmus
- ⇒ Définir le niveau hiérarchique du département
- ⇒ Systématiser la prise d'avis pédagogiques (EEE)
- ⇒ Développer un suivi systématique des anciens

### **b. Bachelier et master en Histoire**

<b>Points forts</b>	<b>Points d'amélioration</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Ouverture des programmes à tous les domaines, au monde en général, et à des recherches sur toutes les périodes</li><li>⇒ Dimension professionnalisante des finalités « Archives et documents » et « Histoire et administrations »</li><li>⇒ Valorisation des langues vivantes (notamment anglais) et des langues anciennes</li><li>⇒ Existence d'un cours d'apprentissage de l'écriture</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Volonté de mettre en œuvre une approche de l'histoire comparée qui ne va pas au-delà d'une histoire « juxtaposée »</li><li>⇒ Sous-encadrement général des étudiants de bachelier (nombre d'inscription croissant, sans augmentation de l'encadrement)</li><li>⇒ Contenu de quelques cours communs peu adapté aux objectifs visés par certaines finalités</li><li>⇒ Manque de visibilité de la filière européenne en « Histoire et culture de l'alimentation »</li><li>⇒ Communication non systématique des critères d'évaluation des apprentissages aux étudiants</li></ul>

<b>Recommandations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Établir des critères de comparaison entre les aires géohistoriques étudiées et y intégrer toutes les disciplines concernées</li><li>⇒ Scinder les effectifs étudiants pour certains cours à portée méthodologique et prévoir de consacrer à ces cours des ressources humaines supplémentaires</li><li>⇒ Repenser le contenu des cours et des programmes afin de résoudre les problèmes de pertinence dans la formation de master</li><li>⇒ Optimiser la visibilité de la finalité européenne « Histoire et culture de l'alimentation » en vue notamment d'en assurer la viabilité</li><li>⇒ Annoncer systématiquement les critères d'évaluation des travaux et examens au début des cours</li></ul>

### c. Bachelier et master en Histoire de l'art (orientation générale)

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Ambition de fournir un bon <i>background</i> aux étudiants au terme du bachelier</li> <li>⇒ Cours et finalités de master variés</li> <li>⇒ Bon équilibre entre cours de méthodologie et cours chrono-culturels</li> <li>⇒ Équipe pédagogique composée de personnalités, ayant une forte conception de leur spécialité et de la défense de cette spécialité au long des réformes menées</li> <li>⇒ Intégration d'intervenants issus de différents secteurs professionnels dès la B1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Multiplication des options et des finalités au sein des programmes engendrant des problèmes d'organisation qui compromettent la réalisation des objectifs visés : gestion chaotique des horaires, déséquilibre entre les quadrimestres, manque de concertation pour répartir les travaux</li> <li>⇒ Difficultés de coordination de la mission éducative des programmes liées à la participation d'intervenants extérieurs à l'université</li> <li>⇒ Peu d'attention portée aux débouchés en art contemporain</li> <li>⇒ Pratique de stages archéologiques sur des chantiers de fouilles au profil pédagogique peu développée</li> </ul>

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Assurer une coordination rationnelle des options et finalités notamment en matière d'horaires et de travaux</li> <li>⇒ Établir un calendrier annuel de répartition des activités, entre recherche et enseignement, qui placerait la formation de l'étudiant au cœur des préoccupations</li> <li>⇒ Favoriser un apport optimal des intervenants extérieurs dans le cadre de la mission éducative des programmes</li> <li>⇒ Développer la pratique de l'archéologie <i>in situ</i></li> </ul>

### d. Bachelier et master en Histoire de l'art (orientation musicologie)

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Complétude de la formation, malgré un sous-encadrement</li> <li>⇒ Héritage, tradition et rayonnement du programme</li> <li>⇒ Qualité des supports de cours, notamment des syllabus</li> <li>⇒ Collaboration avec le Conservatoire royal de Bruxelles pour certains cours</li> <li>⇒ Collaboration avec certaines institutions bruxelloises pour l'organisation des stages ; bonne exploitation des opportunités liées à la situation géographique de l'ULB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Nombreux chevauchements d'horaires dus à la collaboration avec le Conservatoire royal de Bruxelles</li> <li>⇒ Ambition du programme trop grande au vu des ressources humaines disponibles</li> <li>⇒ Place de la mineure en musicologie pas encore définie (définition des prérequis techniques, hétérogénéité des publics, crainte d'une dévaluation de la qualité de l'enseignement)</li> <li>⇒ Unique débouché prévu par les programmes : le doctorat</li> </ul>

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Résoudre les problèmes liés aux chevauchements d'horaires</li> <li>⇒ Prévoir l'adjonction de ressources humaines supplémentaires afin d'assurer le fonctionnement optimal du programme</li> <li>⇒ Réduire l'offre (la rendre plus rationnelle), repenser l'idée de la mineure en musicologie, voire envisager l'organisation de la formation dans le cadre d'un master interuniversitaire</li> <li>⇒ Mieux définir les débouchés professionnels réels du bachelier et du master</li> </ul>

**e. Opportunités et risques pour l'ensemble des programmes évalués**

<b>Opportunités</b>	<b>Risques</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Développement de finalités professionnalisantes permettant de valoriser la recherche</li><li>⇒ Organisation de prochaines commémorations</li><li>⇒ Nouvelles demandes de différents secteurs administratifs et culturels</li><li>⇒ Proximité de nombreuses entreprises</li><li>⇒ Situation de l'ULB dans la ville de Bruxelles (à proximité de la VUB et d'autres universités de la FWB)</li><li>⇒ Future intégration de sections de Traducteurs-interprètes au sein de la faculté</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Mesures d'austérité découlant entre autres de la situation économique belge et européenne</li><li>⇒ Divergences de lecture au sujet de la formation préalable à l'université</li><li>⇒ Situation de l'emploi postuniversitaire inquiétante dans les domaines évalués</li></ul>

**Droit de réponse de l'établissement évalué**
*Commentaire général éventuel :*

Les filières d'Histoire, Histoire de l'art et archéologie, orientations générale et Musicologie, ont grandement apprécié le processus d'évaluation organisé par l'AEQES et tiennent à remercier le comité des experts pour le sérieux de son analyse et la pertinence des remarques émises. Certaines améliorations suggérées nous étaient déjà apparues au moment de la rédaction du rapport d'auto-évaluation et d'autres remarques nous permettront certainement d'éclairer avec fruit les débats en Conseils de filière, mais aussi de manière plus globale, à l'échelle de la Faculté et de l'Université, en vue d'améliorer l'offre de ces cursus d'enseignement dans notre institution.

 L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
4 et 14	1 <sup>er</sup> Conclusion	Principales forces reconnues pour l'ensemble des programmes (remarque pt 5) et conclusion	En ce qui concerne les liens entre le grade de bachelier et celui de master, nous sommes sensibles aux remarques portant sur l'évolution des compétences en bachelier, qui a assurément retenu l'attention lors de la réforme des programmes, mais qui pourrait sans doute encore être améliorée (p 4). Mais sur le constat que le bachelier semble être considéré comme une propédeutique au master et semble ne pas avoir d'existence en soi (voir la conclusion p.14), nous voudrions l'explicitier en précisant que le décret définissant l'enseignement supérieur du 31 mars 2004, dans le cadre de la réforme de Bologne, impose que les études de type long soient organisées en deux cycles et que dans ce contexte, le premier cycle est un cycle de transition, conduisant aux études de master (article 16). Le bachelier de transition n'a donc pas de vocation à être professionnalisant, contrairement aux diplômes de bachelier de type court (article 15).
5-6	1 <sup>er</sup>	Principaux points d'amélioration pour l'ensemble des programmes (3)	Concernant la formalisation des finalités et le constat que bien qu'aucun des masters évalués n'annonce de finalité approfondie, il semble que cette dernière existe bel et bien "par défaut" à travers chacune des autres finalités, et la recommandation que la finalité approfondie devienne un parcours en soi, afin de permettre d'alléger le volume horaire des autres finalités, nous souhaitons apporter un complément d'information.  Le décret définissant l'enseignement supérieur du 31 mars 2004, dans le cadre de la réforme de Bologne, prévoit en effet trois types de finalités, dont la finalité approfondie, préparant au métier de chercheur. Mais dans la mesure où le décret permet l'accès au doctorat quelle que soit la finalité suivie, et où, par ailleurs, une formation doctorale a été mise sur pied pour tous les titulaires d'un master s'engageant dans le doctorat, il nous a semblé judicieux de

<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

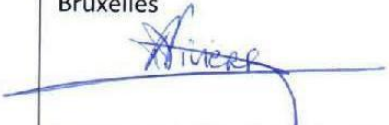
			mettre l'accent sur l'organisation des finalités didactiques et spécialisées, tout en préservant la possibilité à ces diplômés de se diriger s'ils le souhaitent vers la formation doctorale. Dans tous les cursus de master en deux ans, la formation par et à la recherche est donc ciblée dans le contexte des séminaires et de l'élaboration du mémoire, et non à travers les finalités. Dès lors cette conception du programme ne nous semble pas alourdir le volume horaire des finalités didactiques et spécialisées en Histoire, Histoire de l'art et archéologie, orientations générale et Musicologie.
10	2	Ressources humaines (2)	<p>Suite au constat d'un manque de lisibilité des stratégies de recrutement, nous souhaitons apporter des éclaircissements sur les aspects de la procédure.</p> <p>Les Plans stratégiques de la Faculté sont discutés au sein de chacun des départements concernés par des départs, puis collégalement entre départements. Le plan à 5 ans fait l'objet d'une approbation par le Conseil facultaire.</p> <p>La définition de chaque poste à temps plein à pourvoir est confiée à une commission composée d'experts internes et externes. La composition de cette commission est discutée en Bureau et approuvée par le Conseil facultaire.</p> <p>Enfin, la procédure de recrutement fait également appel à cette même commission, sans que le doyen ou le vice-doyen n'interviennent plus à ce stade, et les candidats retenus sont invités à présenter des leçons publiques auxquelles tous les collègues et les étudiants sont largement conviés. Les rapports sont discutés et votés en toute transparence.</p>

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend le département

Manuel Couvreur  
Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres



Didier Viviers  
Recteur de l'Université libre de Bruxelles




Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

David Engels (Histoire)



Eugène Warmenbol (Histoire de l'art et archéologie, orientation générale)



Marie-Alexis Colin (Histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie)

